Faits divers

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Revue suisse de photographie**

Band (Jahr): **1 (1889)**

Heft 2

PDF erstellt am: **27.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

Hôtel **Pension du Panorama**, directr M. N. Blotnitzki, *Vevey*, cant. de Vaud.

» **du Grand-Muveran**, directr M. A. Petter Genillard, *Villars s Ollon*, cant. de Vaud.

» **Etablissement hydrothérapique**, directr M. le Dr Hegglin; *Schönbrunn*, cant. de Zoug.

» **du Château de Laufen**, directr M. C. Wolter-Witzig, cant. de Zurich.

Laboratoires de photographie à la disposition des amateurs.

MM. **E. Fransioli**, opticien, *Montreux*.
K. A. Engelmann, pharm., *Territet-Montreux*.

FAITS DIVERS

Nous avons annoncé, dans le précédent numéro, que les plaques de M. Boissonnas ne se vendraient plus en Europe. Ce renseignement n'était pas exact. Elles se fabriqueront en Amérique et de là rayonneront un peu partout.

* * *

On sait qu'il est interdit de prendre des vues photographiques dans l'enceinte de l'Exposition universelle. Plusieurs personnes ont été arrêtées pour avoir voulu contrevenir à ce règlement. L'escopette est le seul appareil possible pour dépister toute surveillance. Un amateur genevois a rapporté plus de 100 vues de l'Exposition prises avec cet instrument, que tout le monde estimait être une sacoche de voyage.

* * *

Dans le but d'intéresser un plus grand nombre de lecteurs et, en même temps de faire une œuvre de conservation, la *Revue* publiera prochainement une série de notices illustrées sur les châteaux suisses. Nous engageons ceux de nos abonnés qui auraient en mains des documents sur ce sujet à bien vouloir les communiquer à la rédaction de la *Revue*.

* * *

La place nous manque aujourd'hui pour donner un compte-rendu des journaux étrangers. Nous le regrettons d'autant plus que de nouveaux révélateurs sont signalés dont la puissance surpasserait de beaucoup l'hydroquinone, entre autres la pyrocatéchine.

Boîte aux lettres.

Réponse au n° 1. — Le président de la Société photographique de Lausanne écrit à la *Revue* que l'état de sa santé l'a complètement empêché de s'occuper de la fête des vignerons au point de vue phothographique. Le soin sera donc laissé à chaque amateur de prendre des vues un peu partout, et nous croyons que les occasions ne lui manqueront pas. Avec un détective Marion ou mieux encore avec une escopette on pourra se faire une collection de clichés vraiment intéressante.

Réponses au n° 2. — Pour les diapositives, les plaques au gélatino-bromure conviennent, à la condition qu'elles soient lentes. Les plaques au gélatino-chlorure sont préférables, les noirs étant toujours plus brillants. Les développements à l'acide pyrogallique, ou à l'hydroquinone